



Libertés démocratiques et syndicales en danger !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires de Maine-et-Loire considèrent que la situation en France a pris un tournant dangereux avec l'accélération de la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales.

La condamnation du secrétaire général de l'UD CGT du Nord à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme » et de plus de 1000 militants, dont des hommes et des femmes politiques, pour avoir émis des propos sur le conflit israélo-palestinien qui déplaisent au gouvernement, sont des décisions qui n'ont pas de place dans une démocratie !

Ceux qui œuvrent pour la paix ne peuvent être muselés pour avoir exercé leur liberté d'expression. Non, tous ceux qui s'expriment pour le cessez-le-feu à GAZA ne sont pas des « antisémites ». D'ailleurs, la jeunesse se lève partout dans le monde comme les étudiants en France depuis quelques semaines. Ils exigent le cessez-le-feu et l'arrêt du génocide en cours à GAZA. Les Unions Départementales CGT, FO, la FSU et Solidaires leur apportent un soutien plein et entier et demandent que cesse la répression à leur égard !

Les organisations syndicales s'inquiètent des dérives autoritaires et des mesures de rétorsions qui pourraient être prises à l'encontre des parents dits « défaillants » et de leurs enfants dits « délinquants » (expulsion de logements, couvre-feu ...)

Nos organisations syndicales exigent que soient respectées toutes les libertés démocratiques et syndicales : les meetings doivent pouvoir se tenir dans les universités, les contestataires doivent pouvoir manifester.

Nos organisations syndicales s'opposent à toute tentative de remise en cause du droit de grève aujourd'hui dans le viseur du gouvernement et du patronat. Elles se tiendront aux côtés de tous ceux, comme les agents de la Ville d'ANGERS et ALM, dont le droit de grève est menacé par les élus.

Elles dénoncent la stigmatisation de ceux qui ont obtenu gain de cause par le droit de grève, notamment les aiguilleurs du ciel ou les cheminots.

Les organisations syndicales de Maine-et-Loire ne se laisseront pas intimider ni menacer dans leur combat pour la paix et la satisfaction des revendications.

ANGERS, le 21 mai 2025